

**Procès-verbal de l'assemblée générale
de l'Association de la Maison de Quartier des Faverges
Jeudi 24 septembre 2020
19h00**

Présents

Conseil de Maison

M. Antoine ESTEVE (Fondation St-Jacques), Mme Sandrine LAWOU BIANKEU, Mme Maryrose MONNIER, Mme Sandra GENILLOUD (Fondation St-Jacques), Mme Yumilda RODRIGUEZ HERNANDEZ, Mme Maryllis MAILLARD, M. Gérald Cuennet et Mme Nathalie STURZENEGGER, Mme Liz SOSA COHENE, Mme Lucie BIELLO

Equipe

M. Stéphane BALLAMAN, Mme Erika ARRIETA MELGAREJO, M. Luis LUDENA, Mme Sandra SEGOVIA MORALES, Mme Mélanie STEINER, Mme Sylvie RUCHET,

FASL

M. Alexandre MOREL Adjoint de Direction / animation

Membres de l'association

Mme Marie-France JACOT, M. Renato REINAU, M. Bernard MEYER

Président du Conseil de fondation

M. Jacques-André VULLIET

Excusés

M. Pierre-Antoine HILDBRAND (Municipal), Mme Natacha LITZISTORF (Municipale), M. Oscar TOSATO (Municipal), M. David PAYOT (Municipal), M. Grégoire JUNOD (syndic), M. Damien WRTHS (Municipal), Maison de quartier du Désert

Invités

M. Bernard MEYER, M. Gary DOMENICONI (absent)

1. Accueil des membres et des invités

M. Antoine Estève ouvre la séance à 19h10. Il accueille chaleureusement les participants et les remercie de leur présence.

M. Antoine Estève salue et remercie vivement les présences de M. Jacques-André Vulliet Président du Conseil de fondation, de M. Alexandre Morel Adjoint de Direction / animation de la FASL et M. Bernard Meyer en tant qu'invité.

2. Présentation du nouveau responsable de la Maison de quartier des Faverges

M. Antoine Estève souhaite la bienvenue à M. Stéphane Ballaman, nouveau responsable de la Maison de quartier des Faverges depuis le 1^{er} septembre dernier et demande de se présenter.

M. Stéphane Ballaman explique son parcours et informe qu'il a beaucoup de plaisir à travailler aux Faverges et qu'il rencontre des gens formidables. La maison de quartier a la capacité d'agir rapidement pour répondre aux besoins du terrain et remercie toute l'équipe pour leur réactivité.

M. Antoine Estève mentionne les excusés ci-dessus.

3. Nomination des scrutateurs

M. Antoine Estève demande à l'assemblée d'élire 2 scrutateurs.
2 personnes sont nommées :

- Mme Sandra Genilloud
- M. Gérald Cuennet

4. Adoption de l'ordre du jour du 24.09.2020

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

M. Antoine Estève informe qu'une 2^{ème} assemblée extraordinaire a eu lieu à Gd-Vennes dont 5 membres de notre Conseil étaient présents.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14.05.2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à Mme Sylvie Ruchet.

6. Mot du Président

M. Antoine Estève prend la parole et lit « Le mot du Président ».

Notre Association a connu un exercice 2019 plein d'activités qui ont permis aux habitants, petits et grands de se retrouver lors de rencontres organisées ou informelles grâce à l'encadrement d'une équipe socioculturelle à l'écoute de chacun et prête à mettre sur pied de nouveaux projets en impliquant de jeunes moniteurs et plusieurs bénévoles.

Notre Conseil s'est réuni chaque deux mois pour prendre connaissances des activités en cours et parfois proposer de nouvelles idées. Nous accueillons chaque fois un ou plusieurs membres de l'équipe d'animation qui peuvent ainsi nous expliquer les projets et attentes pédagogiques. Notre Conseil est formé d'habitants du quartier représentant les divers âges de la population. Vous trouverez au travers du mot de l'équipe et des points forts de l'année 2019 les événements marquants de la vie de notre Maison de Quartier.

Plusieurs membres de notre Conseil (remerciements à M. Gérald Cuennet et Mme Maryrose Monnier) ont continué à participer aux séances de travail organisées par la FASL, sur demande de la Ville de Lausanne, pour améliorer l'organisation de nos activités au sein des Associations, des équipes d'animation, de la direction de la FASL dans le but d'aboutir à une organisation plus efficace et claire. A la demande du Conseil de Fondation de la FASL, nous avons dû convoquer une Assemblée Générale extraordinaire de notre Association le 3 septembre 2019 conjointement avec les autres Associations pour entériner les nouveaux statuts de la FASL. Cette démarche rocambolesque n'a pas empêché le processus d'acceptation des nouveaux statuts ainsi qu'une nouvelle Convention avec la Ville de Lausanne de déboucher sur un échec en décembre 2019 et l'ouverture d'une éventuelle municipalisation des activités socioculturelles de la Ville. Les séances et rebondissements vont parsemer l'année 2020 en espérant qu'enfin une nouvelle politique soit acceptée et mise en place pour le 1^{er} janvier 2021.

Les nouveaux statuts doivent arriver ce soir.

Une nouvelle entité a été créée le 28 août 2019 sous le nom de Faîtière des Associations. Elle doit regrouper, représenter et défendre les intérêts des lieux d'animation à Lausanne en étroite collaboration avec la Ville et l'organisation future indépendamment du choix de la municipalisation ou d'une continuation de la FASL.

Les activités liées à l'écologie ont commencé et nous espérons qu'elles prendront de plus en plus de place au cours des prochaines années en impliquant toute la population (petits et grands).

Nous espérons que de nouveaux membres rejoindront notre Association pour soutenir activement et financièrement nos projets.

La parole est donnée au Président du Conseil de fondation M. Jacques-André Vulliet.

M. Jacques-André Vulliet remercie et félicite les personnes présentes de s'être déplacées et d'avoir maintenu cette assemblée sur le site malgré la situation. D'autre aurait privilégié la vidéo conférence.

Au nom du Conseil, merci d'avoir été aussi réactif pour le besoin alimentaire, vous avez été les premiers avoir mis en place une Epicerie Solidaire.

Depuis bientôt 3 ans et plus de 50 séances, l'organisation de la Ville au nom des 17 lieux des habitants arrive à terme.

Les statuts modifiés seront validés mardi prochain par les membres du Conseil. La Municipalité se retirera et la nouvelle FASL sera disponible.

La Ville maintient la subvention d'env. Fr. 11'000'000.00, l'autonomie sera respectée, la diversité et les valeurs de ces centres continueront d'être fondamentales.

Encore merci pour ce magnifique travail.

M. Antoine Estève demande si quelqu'un a une question.

M. Bernard Meyer informe qu'il y a beaucoup de klaxon la nuit (2h du matin) à cause des places de parc occupées par des personnes autres que les gens « loueurs ». La Maison de quartier peut-elle agir ?

M. Antoine Estève dit que quand il y a des requêtes concernant le quartier, informez nous cela peut avoir plus de poids.

Il rappelle que la partie dès la boîte à livres est privée. Nous avons dû faire le nécessaire pour que la Ville vide les poubelles. Par contre, celle-ci ne déblaie pas la neige et ne met pas de sel lors de gel.

7. Rapport d'activité 2019

Regardons ensemble la vidéo filmée par les ados et préparée par Luis sur les activités à la Maison de Quartier des Faverges.

Le mot de l'équipe

L'année 2019 fut riche aux Faverges.

En plus des activités régulières, divers projets d'animation ont abouti et contribué à développer et approfondir les liens, les partages et les collaborations avec les usagers, les habitants et les intervenants.

M. Luis Ludena explique les points forts de l'année 2019.

En 2019, les points forts :

- Le spectacle de fin d'année « **La machine à voyager dans le temps et l'histoire de la musique** » du groupe danse-théâtre des enfants du jeudi soir a été présenté à City-Club. Un spectacle avec beaucoup de rires et d'émotion et une salle pleine de parents, de copains et de proches. Cette belle aventure collective a été menée avec un immense engagement par toute l'équipe des animateurs et des moniteurs.
- **Projet « Tu likes ou tu likes pas ? »** dans le cadre de la campagne le respect c'est la base.

Ce projet « contre le racisme » a été accepté par la Ville. Il a permis de travailler avec les jeunes (préparation, partage, vision) et suivi par l'équipe ainsi qu'une personne de PROFA.

Atelier « réflexion » avec les ados et des panneaux sous forme (panneaux indicateurs) textes, photos, expressions des ados.

L'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville est reportée à mars 2021

M. Luis Ludena passe le film de présentation des activités dont tout le contenu a été filmé par les ados.

Mme Maryrose Monnier exprime sa déception de n'avoir pas vu la participation au **projet d'Ateliers de paysagisme**, proposé et mené par l'association terre à terre Lausanne Jardins 2019 qui se fait tous les 5 ans.

Mme Erika Arrieta explique que toutes les activités ne sont pas filmées. Filmer demande un énorme travail de préparation et de réalisation et, ne peut se faire selon les activités.

M. Luis Ludena invite l'assemblée à nous suivre sur Facebook.

M. Antoine Estève explique que ce film démontre bien le panel d'activités réalisé à la Maison de quartier des Faverges.

8. Présentation des comptes 2019

Présentation des comptes de l'exercice 2019 par M. Antoine Estève.

Nous avons bouclé les comptes 2019 avec une perte de Fr. 2'937.03.

Une partie de la dette a été atténuée sur l'informatique.

La principale raison est due à la baisse des locations, horaire 21 h 00 maximum.

Également les frais de nettoyage supplémentaires dus à l'augmentation des activités le samedi, vendredi soir et samedi soir.

Le budget 2020, permet de contrôler tout au long de l'année les dépenses-recettes et de faire au mieux afin de ne pas dépasser le budget établi.

M. Antoine Estève explique que le budget 2020 n'est pas terrible au vu des recettes perdues, les APEMS qui se sont regroupés à Eglantine, ne viennent plus à la Maison de quartier depuis fin juin 2020 et le Covid-19.

Nous avons un problème de trésorerie, mais également les autres maisons de quartier.

Nous avons de la chance d'avoir la Ville et que les coûts soient maîtrisés entre M. Stéphane Ballaman et Mme Sylvie Ruchet.

M. Jacques-André Vulliet annonce que pour les 3 ans à venir la Ville garde la même subvention. Nous n'avons pas de diminution de soutien et si nécessaire la FASL fera ce qu'il faut pour aider.

9. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs et du comité

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par M. Renato Reinau et Mme Marie-France Jacot.

Le compte d'exploitation 2019 est adopté à l'unanimité, sans opposition.

L'assemblée générale donne décharge aux vérificateurs et au Conseil de Maison pour les comptes 2019.

M. Antoine Estève remercie les membres du Conseil ainsi que les vérificateurs de leur fidélité et de leur temps donné bénévolement.

10. Proposition d'augmentation des cotisations de membre de l'Association

M. Antoine Estève propose d'augmenter :

la cotisation individuelle de Fr. 20.00 à Fr. 30.00

la cotisation famille de Fr. 30.00 à Fr. 40.00

Mme Sandra Genilloud informe que des familles ne vont pas pouvoir payer. Elle propose à l'équipe de faire des cartes avec les enfants et de les vendre à St-Jacques (passage env. 1000 personnes par semaine).

Mme Maryrose Monnier n'est pas d'accord avec la situation du quartier. Elle explique que c'est un quartier de grande précarité, trop de familles sont dans le besoin.

Par contre, propose d'inscrire 2 lignes sur les bulletins de versement :

- Cotisation de membre Fr.
- Don Fr.

Et celles et ceux qui veulent faire un don peuvent le faire.

La proposition de Mme Maryrose Monnier est acceptée à l'unanimité jusqu'à la prochaine assemblée générale ou l'on refera le point.

M. Renato Reinau propose d'intensifier les informations sur la Maison de quartier.

M. Antoine Estève propose d'afficher des infos de la MQF chez Alvaro et à la Coop. Il remercie Mme Nathalie Sturzenegger pour les flyers distribués.

Mme Marie-France Jacot informe qu'une nouvelle coiffeuse s'est installée et pense qu'elle serait également d'accord.

11. Election du Conseil de Maison

M. Antoine Estève informe avoir reçu la démission de Mme Maryllis Maillard.
Mme Sandrine Lawou Biankeu a demandé de ne plus être vice-présidente mais de continuer dans le comité.

Dans le Conseil (double signature) le Président et le vice-Président.

M. Antoine Estève annonce que ce sera sa dernière année ainsi qu'à la Faitière.

Demande d'adhésion au Conseil de Maison pour :

- **M. Bernard Meyer**, habitant du quartier,

Accueil à l'unanimité et bienvenue à M. Bernard Meyer.

Demande d'adhésion au Conseil de Maison pour

M. Gary DOMENICONI (absent),

M. Antoine Estève demande si le comité est d'accord d'accepter au Conseil de maison
M. Gary DOMENICONI.

Accueil à l'unanimité et bienvenue à M. Gary DOMENICONI

Le Conseil de Maison se compose ainsi dès le 24.09.2020 :

- M. Antoine Estève, Président;
- **Poste vacant**, Vice-Président-e ;

- Mme Lucie Biello, Membre,
- M. Gérald Cuennet, Membre ;
- Mme Sandra Genilloud, Membre représentative de la Paroisse de St-Jacques ;
- Mme Maryrose Monnier, Membre ;
- Mme Liz Sosa Cohene, Membre ;
- Mme Mwanahamisi Telengo, Membre ;
- Mme Yumilda Rodriguez Hernández, Membre ;
- Mme Nathalie Sturzenegger, Membre.
- M. Bernard Meyer, Membre
- M. Gary Domeniconi, Membre

Le Conseil de Maison, nouveaux et anciens membres, est élu par acclamation.

12. Election des vérificateurs des comptes et suppléant

M. Renato Reinau, réélu vérificateur à l'unanimité.

Mme Marie-France Jacot, Réélue vérificatrice à l'unanimité.

Mme Nelly Bellot, suppléante à l'unanimité, démission.

Pour remplacer Mme Nelly Bellot, demande d'adhésion pour

....., suppléant-e

13. Perspectives 2020-2021

M. Stéphane Ballaman rappelle que les enjeux ont été exprimés ainsi que la diversification des activités au profit des habitants du quartier.

Fin de l'année 2020

- Repas d'Ici et d'Ailleurs afin de récolter des fonds pour une Association. En général le dernier jeudi du mois. Aujourd'hui, nous avons eu un repas « Mexicain ».
- Aspect de continuité de l'Épicerie Solidaire avec l'appui de la FASL.
- Les Petits Déjeuners en famille sont en cours de réflexion (organisation, espace)
- Raclette de Noël
- Mardi des Pâtes est en suspens
- Fête des 5 ans reportée en juin 2021

14. Divers et propositions individuelles

Aucun divers, ni de propositions individuelles

La séance est levée à 21 h 20.

L'équipe a préparé un apéritif individuel et vous l'amène.

Secrétaire au PV
Sylvie Ruchet